



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 16 décembre 2022

Les ports de plaisance de Sète et de Sainte-Marie-la-Mer, lauréats de l'appel à projets national « Ports de plaisance d'avenir »

L'appel à projets « Ports de plaisance d'avenir » a été lancé par le secrétaire d'État à la Mer à l'été 2022 pour financer des projets de modernisation et de verdissement de ports de plaisance. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du plan Destination France, qui prévoit une enveloppe de 20 M € sur 2022-2024 pour accélérer la transition des ports de plaisance maritimes, avec une exigence d'exemplarité environnementale.

Deux projets sont lauréats en Occitanie (sur 10 projets retenus au niveau national), pour un montant de subventions de 1,6 M € :

- le projet de « port nature » de Sainte-Marie-la-Mer, qui bénéficiera d'une subvention de 1M €, pour engager les premiers travaux d'aménagement (traitement d'une berge et travaux de dragage notamment) en vue de développer un modèle de port résilient (qui prend en compte les effets du changement climatique), parfaitement intégré dans son environnement naturel et tourné vers un tourisme durable.
- le projet du port de Sète, qui bénéficiera d'une subvention de 601 279 €, pour financer des équipements et des aménagements sur les quais du port de plaisance et améliorer la qualité de service aux usagers.

Ces projets s'inscrivent en parfaite cohérence avec les ambitions du Plan littoral 21, porté par l'État et la Région Occitanie, qui soutient la dynamique de transformation des ports de plaisance d'Occitanie, amorcée en partenariat avec l'Union des villes portuaires d'Occitanie.

Pour Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie : « *Les deux projets lauréats d'Occitanie reflètent la dynamique régionale impulsée par le Plan littoral 21, en lien avec l'Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO), pour amorcer un véritable virage écologique dans les ports de plaisance maritimes. L'appel à projet « Ports de plaisance d'avenir » va permettre d'amplifier cette dynamique et d'accélérer la mise en œuvre de ces projets.* »

Pour en savoir plus sur l'appel à projets « Ports de plaisance d'avenir » : <https://www.mer.gouv.fr/appel-projets-ports-de-plaisance-et-bases-nautiques-davenir>

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 38 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)